

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR (LNPCA)
ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

COMITE DE PILOTAGE DU 30 NOVEMBRE 2022

COMPTE-RENDU

Avec document annexe :

- Diaporama de la séance

VERSION 3 du 12/12/2022

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



Introduction du COPIL

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les participants présents élus, services des collectivités et services de l'État ainsi que ceux de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions
- Informe les participants de l'absence de Pierre-Alain Roche qui est souffrant
- Salue la présence du garant mandaté par la CNDP
- Remercie tous les acteurs qui œuvrent pour la réalisation du projet dont l'avancée satisfait tous les partenaires
- Rappelle le vote par le Sénat des amendements qui doivent permettre l'adoption de la Loi de finances 2023 et de doter la SLNPCA des ressources fiscales nécessaires au financement du projet
- Partage la teneur des annonces du Président de la République portant en particulier sur les RER métropolitains qui concernent tout particulièrement le projet LNPCA pour les déplacements du quotidien et aussi les déplacements longues distances
- Partage les objectifs du COPIL du jour :
 - Faire le point sur l'avancement des études AVP Phase 1
 - Faire le point sur la finalisation de la CFI AVP phase 2 afin de pouvoir engager les études dès signature du document
 - Faire le point sur la mise en place de la SLNPCA

M. Renaud MUSELIER - Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les participants, élus et services pour leur présence au COPIL du jour
- Partage la pertinence de la mobilisation de la Région en 2018 pour relancer le projet avec les incertitudes qui existaient alors concernant la mobilisation des élus et la capacité de financer le projet
- Rappelle le soutien reçu d'Elisabeth Borne, à l'époque Ministre des transports, aujourd'hui Première Ministre
- Rappelle les étapes qui ont été franchies de façon remarquable en 2 ans depuis les concertations préalables jusqu'à l'enquête publique puis la DUP ainsi que la création et la mise en place de la SLNPCA
- Rappelle que l'intérêt général a primé pour ce projet essentiel pour l'avenir de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et notamment pour les territoires des trois départements littoraux
- Informe les participants que le conseil d'administration de la SLNPCA s'est réuni ce matin et a pu acter des conditions de mise en place de la société pour qu'elle puisse être opérationnelle dès 2023
- Rappelle que les déclarations du Président de la République relatives à la mise en place des RER métropolitains concernent tout particulièrement la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui comprend 3 des 10 principales métropoles françaises et connaît des enjeux très forts de mobilité du quotidien notamment pour la desserte de Sophia Antipolis, de Monaco et de l'Italie
- Remercie tous les partenaires qui ont œuvré pour converger sur la réussite du projet, par-delà les différences de sensibilité
- Remercie les services de SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions
- Rappelle l'importance de la mobilisation et du soutien de l'Europe pour la suite

- Partage les attentes des maralpins concernant les phases suivantes du projet et la confiance en la SNCF pour réussir à relever ces différents défis en parallèle

M. Gilles CIMA – Vice-Président de la CACPL :

- Remercie les partenaires pour le travail réalisé et tout particulièrement Monsieur le Préfet de région pour la signature rapide de la DUP qui a permis à la collectivité d’engager la révision de son PLU

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d’Azur

- Détaille l’ordre du jour du COPIL
 - Derniers jalons depuis le 4 octobre
 - Avancement des études d’AVP Phase 1
 - Convention AVP Phase 2
 - Point SLNPCA
 - Points divers :
 - Remise du dossier de presse
 - Retour des échanges avec le garant

Synthèse des présentations et échanges

Jalons depuis le 4 octobre

M. Jean-Marc ILLES - SNCF Réseau et Stéphane COUGNON - SNCF Gares & Connexions
Présentent les différents jalons franchis depuis le COPIL du 4 octobre 2022

Avancement des études AVP Phase 1

M. Jean-Marc ILLES - SNCF Réseau et Stéphane COUGNON - SNCF Gares & Connexions
Dressent un point d'avancement concernant :

- Les études AVP phase 1
- La mise en place des instances de gouvernance
- Les analyses de risques
- L'organisation / coordination des deux maîtres d'ouvrage (SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions)

Convention AVP Phase 2

M. Jean-Marc ILLES - SNCF Réseau et Stéphane COUGNON - SNCF Gares & Connexions
Présentent le contenu de la convention de financement de l'AVP phase 2
Proposent au COPIL de valider la CFI AVP Phase 2 mise au point de concert avec les différents partenaires co-financeurs

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Propose aux participants de formuler leurs remarques sur la CFI AVP phase 2

M. Renaud MUSELIER, président de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Partage qu'au vu des investissements prévus pour la phase d'études que la Région agréée, il est essentiel d'aboutir à la réalisation du projet

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Prend acte de la validation par les membres du COPIL de la CFI AVP Phase 2.

POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA SLNPCA

M. Folco LAVERDIERE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Présente l'état d'avancement :
 - De la mise en place de la SLNPCA aux niveaux administratif, juridique, recrutement, ...
 - De la mise en place des ressources fiscales de la SLNPCA qui pourront être mobilisées dès 2023
- Présente le processus d'intégration de la CASA au sein de la SLNPCA
- Indique que les communautés d'agglomération Sud Ste-Baume, Estérel Côte d'Azur et Riviera Française ainsi que la Principauté de Monaco ont été sollicitées pour être partenaires du projet. Esterel côte d'Azur a décliné cette sollicitation.
- Présente un point sur les financements et les recettes attendues
- Partage les prochaines étapes de mise en place de la SLNPCA définies lors de la réunion du conseil d'administration du jour

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande quand est prévue la bascule de la contribution de chaque collectivité membre vers la société de projet et, dans l'intervalle, si des contributions des collectivités sont attendues

M. Folco LAVERDIERE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Indique que cette bascule est prévue à l'horizon septembre 2023 et que la mobilisation des contributions des collectivités est attendue en 2023. Des vérifications juridiques sont en cours sur les avenants nécessaires à ce transfert.

Mme Marie BENASSAYAG, Département des Alpes-Maritimes

- Demande si la taxe de séjour sera une taxe additionnelle
- Indique que les taux relatifs à la taxe de séjour sont en général votés plus tôt dans l'année (avant octobre) pour permettre aux prestataires touristiques de la prendre en compte dans la tarification de leurs nuitées
- Demande si les collectivités locales compétentes en matière de tourisme devront délibérer à nouveau, ou si leurs choix seront confirmés

M. Folco LAVERDIERE, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Confirme que le taux choisi par les collectivités sur la taxe de séjour de base restera inchangé et qu'il s'agit bien d'une taxe additionnelle qui sera prélevée sur la base des tarifs décidés par les collectivités

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande comment les acteurs du tourisme seront informés de l'évolution des taux à prélever et si les collectivités ont à délibérer sur ces nouveaux taux
- Précise qu'il est important qu'il y ait une bonne maîtrise de la chronologie des tâches à réaliser

M. Victor ALONSO, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Indique que la loi est autoporteuse et que les communes n'auront pas à délibérer mais que la Région va regarder le sujet de l'information aux acteurs concernés.

Mme Audrey GATIAN, Ville de Marseille

- Se réjouit au nom de la Ville de Marseille de l'annonce des RER métropolitains formulée par le Président de la République
- Demande si la fiscalité additionnelle mise en place pour le financement de la SLNPCA est susceptible de concurrencer la fiscalité permettant de contribuer à la rénovation des copropriétés dégradées

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Précise que l'assiette de la fiscalité pour la SLNPCA n'est pas la même que celle concernant les projets de rénovation des copropriétés dégradées et qu'il n'y aura pas d'interférences avec la taxe spéciale d'équipement

Mme Marie BENASSAYAG, Département des Alpes-Maritimes

- Indique qu'informer les professionnels du tourisme en décembre pour un prélèvement de la taxe à partir de janvier lui semble trop court
- Propose que la taxe de séjour additionnelle puisse être prélevée à partir du 2^{ème} semestre 2023 quitte à doubler les tarifs pour permettre un même niveau de recettes

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Précise que la taxe de séjour est prélevée en plus de la tarification des nuitées touristiques
- Partage que le montant de la taxe additionnelle est faible et ne devrait pas poser de problème particulier en termes de recouvrement
- Indique que le prélèvement de la taxe de séjour au 2^{ème} semestre 2023 ne lui semble pas possible car ses conditions de prélèvement seront formalisées dans la loi de finances 2023

M. Renaud MUSELIER, Président Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Indique que la Région va approfondir cette articulation des tâches avec une attention particulière pour s'assurer de la bonne information de toutes les parties prenantes
- Rappelle que les taxes additionnelles relatives aux bureaux et à la taxe de séjour ne concernent donc pas la fiscalité des habitants de la région

Dispositif d'information et de relations avec le public post DUP

M. Jean-Marc ILLES, SNCF Réseau

- Présente l'évolution du dispositif d'information et de concertation prévue par les maîtres d'ouvrages pour la période située entre l'obtention de la DUP et le démarrage des travaux

M. Philippe QUEVREMONT – garant CNDP

- Indique que le garant est resté en retrait durant la phase juridique qui vient de s'écouler au cours de l'année 2022
- Précise que la période du projet qui s'ouvre est nouvelle du point de vue de l'information et la participation du public

- Considère que les engagements pris par les deux maîtres d'ouvrage dans le mémoire en réponse faisant suite aux recommandations de la commission d'enquête publique conviennent au garant et sont « *simplement à mettre en œuvre* »
- Considère que la concertation et l'information conduites jusqu'à présent ont été très satisfaisantes au bénéfice du projet et qu'il semble logique de les poursuivre pour la suite du projet
- Formule le vœu que le COPIL, dont le rôle a été défini depuis 2011 notamment en matière de concertation, puisse faire au moins annuellement un point sur l'état de la concertation et de l'information du public

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Indique que le COPIL valide la proposition du garant
- Demande qu'une information plus large, au-delà des membres du COPIL qui sont familiers du projet, puisse être faite sur le projet et les étapes à venir à l'attention de l'ensemble des élus des territoires concernés

M. Renaud MUSELIER, président de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande que dans le dossier de presse, les logos des cofinanceurs soient mis en avant et notamment celui de l'UE
- Invite les collectivités à partager des éléments de langage communs et à relayer les informations sur le projet qui concernent leurs territoires

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande de prévoir d'informer les élus et le grand public dans la durée avec au moins 2 lettres d'information par an
- Indique que depuis la DUP, même si beaucoup de soutiens et d'avis positifs ont été exprimés, il est important de prévoir une stratégie d'information pour faire connaître le projet et ce qu'il va apporter de positif pour les territoires

M. Jean-Marc Illes, SNCF RESEAU

- Assure qu'une nouvelle version prenant en compte ces remarques sera mis à disposition des financeurs très rapidement

M. Renaud MUSELIER, Président Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Demande que les cofinanceurs puissent valider au préalable les informations qui seront diffusées sur le projet

M. Karim TOUATI, SNCF Réseau Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Propose la mise en place d'un GT communication avec les différents interlocuteurs désignés par les partenaires

M. Christophe MIRMAND, préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Accepte cette proposition
- Demande qu'une démarche d'information continue puisse être partagée entre les deux maîtres d'ouvrage et les cofinanceurs

Mme Marie BENASSAYAG, Département des Alpes-Maritimes

- Indique que pour les Alpes-Maritimes, il y a une information à apporter sur les phases 1 & 2 et notamment sur ce qui est prévu sur Cannes-la-Bocca et sur le pôle d'échange multimodal de Nice Aéroport
- Indique qu'il est important de ne pas laisser dire n'importe quoi sur ces opérations et qu'il convient aussi de donner des perspectives pour les phases suivantes du projet qui permettront d'assurer le désenclavement des Alpes-Maritimes

CLOTURE DU COPIL

M. Renaud MUSELIER – Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Partage avec les participants que le travail qui est en train d'être accompli est remarquable
- Rappelle qu'il est toutefois important de renforcer l'information sur le projet et d'ajuster la forme de la communication des maîtres d'ouvrage avec les partenaires cofinanceurs
- Rappelle que les propos du Président de la République démontrent que les positions prises sur le projet LNPCA étaient pertinentes et que le projet est prêt à être engagé
- Partage que pour les élus, parvenir à réaliser un projet aussi long est très positif et démontre le consensus entre les partenaires et leur ténacité dans la durée
- Invite les partenaires et les deux maîtres d'ouvrages à poursuivre la réalisation du projet sur le même rythme pour bénéficier d'une mise en service en 2030 des phases 1 & 2
- Partage l'importance d'avancer à 2040 l'horizon de réalisation des phases suivantes en lien notamment avec les enjeux de desserte ferroviaire rapide de la Côte d'Azur et ceux de la desserte de la technopole de Sophia Antipolis

M. Thierry OCCELLI – Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

- Indique que la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est très heureuse de pouvoir rejoindre le projet
- Informe les membres du COPIL que la Communauté délibérera le 19 décembre pour la CFI AVP Phase 2
- Indique que la Communauté participera aux séances du Conseil d'administration de la SLNPCA auxquelles elle sera invitée en 2023

M. Christophe MIRMAND - préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Remercie les partenaires pour leur implication dans la démarche d'élaboration du projet LNPCA et l'état d'esprit positif et constructif qui permettent de conserver le consensus des partenaires cofinanceurs
- Remercie les équipes des deux maîtres d'ouvrage pour la qualité du travail accompli et le respect du calendrier
- Souhaite que cet état d'esprit continue à perdurer pour l'avenir
- Indique qu'un communiqué de presse va être diffusé suite à ce COPIL

Liste des participants / à compléter suite à réception de la feuille de présence

Préfecture de région

- Monsieur **Christophe MIRMAND**, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur **Didier MAMIS**, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Monsieur **Olivier TEISSIER**, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales
- Madame **Nadia FABRE**, Chargée de mission Transports Infrastructures SGAR Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **M. Renaud MUSELIER**, Président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Monsieur Jean-Pierre SERRUS**, Vice-président du Conseil régional délégué aux transports et à la mobilité durable
- **Monsieur Yannick LLORET**, conseiller du Président, en charge des Transports
- **Monsieur Victor ALONSO**, Directeur Général Adjoint des Services, directeur de la Direction Générale Transports, Mobilité et Grands Équipements
- **Monsieur Didier BIAU**, Directeur de la Direction des Infrastructures et des Grands Équipements
- **Monsieur Folco LAVERDIERE** Chef de la mission de préfiguration de la société de projet LNPCA et décarbonation des transports
- **Monsieur Nicolas ALLA**, Chef de service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges
- **Monsieur Eric LORRAIN**, Chargé de missions service des infrastructures ferroviaires et des pôles d'échanges

Métropole Aix-Marseille-Provence

- **Madame Laure-Agnès CARADEC**, Conseillère métropolitaine et Présidente d'Euroméditerranée
- **Monsieur Claude FAUCHER**, Directeur Général Adjoint délégué à la Mobilité, Déplacements, Transports, Espace Publics et Voirie
- **Mme Hélène JOUVE**, Directrice projets laboratoire
- **Mme Johanna HAEGEL**, Direction projets laboratoire
- **Monsieur Vincent TOUZE**, direction à la Mobilité, Déplacements, Transports, Espace Publics et Voirie

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (13)

- **Madame Laure-Agnès CARADEC**, Vice-présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône déléguée à l'Aménagement du territoire, aux Équipements structurants et au Financement des transports
- **M. Jean-Philippe MIGNARD**, DGA de la stratégie et du développement du territoire

Ville de Marseille

- Madame **Audrey GATIAN**, Adjointe au Maire en charge de la politique de la ville et des mobilités
- Madame **Véronique HACHÉ**, directrice de l'espace public et de la mobilité

Métropole Toulon Provence Méditerranée (83)

- **Mr Yannick CHENEVARD**, conseiller métropolitain

Conseil départemental du Var (83)

- **Mme Andrée SAMAT**, Vice-Présidente
- **Monsieur Marc BILLET**, Directeur Adjoint des Infrastructures et de la Mobilité

Dracénie Provence Verdon Agglomération (83)

- **Madame Karine ALSTERS**, Vice-Présidente déléguée aux Transports & mobilités
- **Monsieur Frédéric DECOMPTE**, Directeur des transports et mobilités durables

Métropole Nice-Côte d'Azur (06)

- **M. Guy MULLER**, chargé de mission LN PCA

Conseil départemental des Alpes Maritimes (06)

- **Madame Marie BENASSAYAG**, Vice-Présidente
- **Monsieur Olivier GUILBERT**

Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis (06)

- **Monsieur Thierry OCCELLI**, Vice-Président CASA
- **Sylvie PONTIUS**, Directrice Adjointe - Direction Mobilité Déplacements Transports

Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (06)

- **Monsieur Gilles CIMA**, conseiller communautaire et adjoint au Maire de Cannes en charge des grands projets et administrateur de la SLNPCA
- **Monsieur Thomas ONZON**, DGS

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (06) (excusé)

IGEDD

- **Monsieur Pierre-Alain ROCHE**, Président du Comité Technique LNPCA et Président de la section Mobilité et Transports (excusé)

Commission Nationale du Débat Public

- **Monsieur Philippe QUEVREMONT**, Garant de la concertation LNPCA

Membres du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) (excusés)

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Monsieur Sebastien Forest**, Directeur Régional
- **Madame Valérie CHABRIER**, STIM/ UAPTD Chargée de mission projet LNPCA

Préfecture des Bouches-du-Rhône

- **M. Christophe MIRMAND**, Préfet des Bouches-du-Rhône
- **M. Yvan CORDIER**, Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône

DDTM des Bouches-du-Rhône

- **Mme Isabelle BONHOMME-MAZEL**, Délégation Territoriale Marseille Huveaune et référente territoriale

Préfecture des Alpes Maritimes

- **M. Philippe LOOS**, Secrétaire Général
- **M. Pierre SCHIES**, Directeur des interventions et de la coordination de l'État

DDTM des Alpes Maritimes (excusée)

Préfecture du Var

- Monsieur Evence RICHARD, Préfet (excusé)
- Monsieur Lucien GIUDICELLI, Secrétaire général

DDTM du Var

- Monsieur Lionel DUPERRAY, référent Territorial Provence Méditerranée

DGITM / DTFFP (excusé)

SNCF

SNCF RÉSEAU PACA

- Monsieur Karim TOUATI, Directeur Territorial
- Monsieur Jean-Marc ILLES, Directeur Territorial adjoint et Chef de mission LNPCA,
- Madame Carole TEISSEDRE, directrice de la communication et du dialogue territorial
- M. Sébastien MIS, adjoint au Chef de mission LNPCA, Directeur des études
- Laurent VELU, chargé de projet SNCFR
- Monsieur Stéphane SAINT-PIERRE, Directeur/expert concertation (AMO de SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions)

SNCF Gares et Connexion / Direction des Grands Projets

- Stéphane LERENDU, Directeur des Grands Projets
- Monsieur Stéphane COUGNON, Directeur du Projet LNPCA
- Monsieur Philippe HOLSTEIN, Responsable du Pôle Montage-Emergence-Gares Nouvelles

SNCF Immobilier

- Madame Gaele GRASSET, adjointe au Directeur, Cheffe du Pôle Développement et Valorisation Immobilière, Direction Immobilière Territoriale Grand Sud

SNCF Voyageurs-TER Région PACA (Excusé)